	<h2>Annexe technique</h2>	Date de création 01 01 2012	Date de révision 10/10/2021
		Version 5	Page 1 / 9

### 1 Autorisation de sous-traitance.

Le préparatoire Delpech est autorisé (arrêté n°2011/dt75/24) à effectuer la sous-traitance de préparations :

- ☞ Non stériles ;
- ☞ Concernant le cas échéant des substances dangereuses mentionnées à l'article L5132-2 du Code de la Santé Publique modifiée par l'article L1342-2 (en date du 12 février 2015) y compris des substances définies aux paragraphes 12, 13 et 14 (substances CMR : cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction) ;
- ☞ Les préparations destinées aux enfants de moins de 12 ans et contenant une ou plusieurs substances vénéneuses mentionnées à l'article L. 5132-1 du CSP ;
- ☞ Présentées sous les formes pharmaceutiques suivantes :
  - Formes solides ;
  - Formes liquides à usage interne et externe ;
  - Formes pâteuses et semi-solides.

Le préparatoire est certifié ISO 9001:2008 par le bureau Veritas depuis le 02/11/2010, et certifié ISO 9001:2015 depuis le 15/05/2018.

### 2 Préparations réalisées.

Conformément à notre autorisation, nous honorons vos commandes à l'exclusion des formes suivantes :

- ☞ Collyres, formes injectables et toute forme stérile ;
- ☞ Formes homéopathiques ;
- ☞ Tisanes.


### 3 Faisabilité de la préparation.

Nous considérons que l'envoi du fax de commande vaut validation de votre part concernant la faisabilité réglementaire et législative de la prescription.

Cependant, nous nous réservons le droit de refuser la réalisation d'une préparation au vu de sa composition (par exemple problème de stabilité, solubilité ou concentration d'un principe actif...). Nous nous réservons la possibilité de modifier la formule après rapprochement avec le prescripteur et accord de votre part.

Concernant les prescriptions de gélules contenant des spécialités listées :

- ☞ Si le principe actif est disponible : utilisation de la matière première ;

	<h2>Annexe technique</h2>	Date de création 01 01 2012	Date de révision 10/10/2021
		Version 5	Page 2 / 9

- ☞ Si le principe actif n'est disponible qu'en spécialité : déconditionnement de la spécialité avec obligation pour les prescriptions chez l'adulte et l'enfant de plus de six ans, d'un intérêt thérapeutique et/ou pour l'observance du traitement (par exemple, adaptation de posologie, intérêt d'une administration sous forme de sirop ou gélules plutôt qu'en comprimés), de problèmes de dénutrition et/ou de déglutition.

PS : Nous sommes susceptibles d'utiliser un générique si celui-ci est disponible (sauf mention expresse du prescripteur ou du donneur d'ordre).

#### Préparations disponibles sous forme de spécialités :

Une attention particulière doit être portée aux demandes de préparations sous forme de gélules ou sirop pour lesquelles des spécialités existent sous forme de comprimés : il nous est interdit de les réaliser pour les enfants de plus de six ans sauf volonté explicite du prescripteur et/ou pour des raisons valables (amélioration de l'observance car refus d'avaler des comprimés, troubles de la déglutition et/ou de la dénutrition, adaptation de la posologie).

#### Attestation pour troubles de la déglutition et/ou dénutrition :

Un modèle d'attestation peut vous être fourni sur simple demande et est accessible sur notre site internet.

#### Concernant les préparations pédiatriques (enfants <15ans) :

Nous vous demandons, pour honorer votre commande, de faxer l'ordonnance mentionnant la date de naissance (et si possible le poids), le nom et le prénom de l'enfant afin de réaliser les contrôles adéquats et de créer une fiche patient.

Si vous n'êtes pas en possession de l'ordonnance, une fiche de renseignements pédiatriques (document disponible sur le site internet) sera remplie par vos soins.

### **4 Dates de validité.**

La réglementation en vigueur nous oblige à inscrire une date de péremption sur chaque préparation. Les B.P.P préconisent (Cf. chap. 1.5.2) :


#### *« 1.5.2. Date limite d'utilisation*

*La date limite d'utilisation des préparations terminées est fixée à la suite d'études bibliographiques et/ou d'essais de stabilité. A défaut, la date limite d'utilisation ne peut dépasser un mois. Cette limite peut être réduite en fonction de la stabilité de la préparation ».*

Le préparatoire Delpech, après recherches\* ou études de stabilité, a fixé les dates de péremption suivantes dans des conditions de conservation normales :

\*Ref biblio: Bereiden Van Geneesmiddelen in de Apotheek Tweede herziene druk de G.J.H. LIPPERTS, M. LUDWIG- HALLIE, J. TAMMES-GROEN)

- ☞ Gélules, → 3 mois ;
- ☞ Liquides (voie orale) → 2 mois ;

	<h2>Annexe technique</h2>	Date de création 01 01 2012	Date de révision 10/10/2021
		Version 5	Page 3 / 9

- ☞ Liquides pédiatriques (voie orale) → 15 jours avec ajout d'une contre-étiquette « DLU 7 jours après ouverture » (sauf pour certaines préparations type Lugol, mélanges de phytothérapie, EPS, Extraits-fluides, HE..., et en dehors des liquides complexes pédiatriques\*)

\* cas des liquides complexes et liquides complexes pédiatriques : il s'agit de liquides dont la stabilité et l'homogénéité ont été testées avec différents excipients. En fonction des résultats et du dosage demandé, la stabilité peut varier. Elle est par défaut de 1 mois mais peut être réduite.

Un réajustement de ces dates est possible en fonction des publications trouvées.

- ☞ Gouttes auriculaires → 35 jours ;
- ☞ Gouttes nasales → 15 jours ;
- ☞ Collutoires → 40 jours ;
- ☞ Ampoules buvables 2 mois ;
- ☞ Lotions (usage externe) → 2 mois ;
- ☞ Pommades → 2 mois ;
- ☞ Dentifrices → 2 mois ;
- ☞ Bains de bouche → 15 jours avec ajout d'une contre-étiquette « DLU 7 jours après ouverture (sauf mélanges de plantes, EPS, Extraits-fluides HE...);
- ☞ Suppositoires, ovules → 35 jours ;
- ☞ Paquets → 3 mois ;
- ☞ Poudres composées → 3 mois.


Après des études de stabilité réalisées en interne, et dans la limite des dates de péremption des matières premières utilisées :

- ☞ Gélules de DHEA (Prasterone) → 1 an ;
- ☞ Gélules de pilocarpine → 1 an ;
- ☞ Gélules de mélatonine → 1 an ;

**Le préparatoire Delpech ne peut s'engager au-delà de ces dates. Nous vous recommandons donc d'être prudents quant à la durée de traitement commandée (plusieurs mois de traitement, départ à l'étranger...). Nous ne pouvons modifier ces dates ni vous assurer la stabilité de votre préparation au-delà.**


### 5 Détails de fabrication.

- ☞ Chaque étape est effectuée par du personnel habilité et formé ;
- ☞ Nous apportons un soin particulier aux préparations pédiatriques : des contrôles supplémentaires sont mis en place et le personnel affecté est régulièrement formé et testé ;
- ☞ Nos matières premières proviennent principalement de laboratoires agréés B.P.F. ;

	<h2>Annexe technique</h2>	Date de création 01 01 2012	Date de révision 10/10/2021
		Version 5	Page 4 / 9

- ④ La traçabilité informatique concerne toutes les étapes de la préparation, du personnel, des matières premières et du matériel utilisé ;
- ④ Un service d'assurance qualité assure les contrôles des matières premières, du matériel et des préparations effectuées ;
- ④ Nous mettons à votre disposition un espace client sur notre site internet [www.pharmaciedelpech.fr](http://www.pharmaciedelpech.fr) sur lequel vous pouvez vous connecter pour consulter vos préparations, suivre leur avancement, vérifier leur composition, consulter vos devis, les valider, renouveler vos préparations, consulter vos factures, choisir votre logo....
- ④ Nous vous proposons de personnaliser vos étiquettes à l'aide d'un un logo, de votre officine ou de votre groupement. Ce logo peut être choisi ou importé via l'espace client.

<b>Préparation (adulte, vétérinaire)</b>		<b>Préparation pédiatrique</b>	
<b>Etape</b>	<b>Incidence qualité</b>	<b>Etape</b>	<b>Incidence qualité</b>
<b>Réception du fax ou du mail</b>	Archivage informatique	<b>Réception du fax ou du mail</b>	Archivage informatique
<b>Saisie</b>	Validation de la cohérence de la demande. Le pdf est relié à la préparation.	<b>Saisie</b>	Vérification de la cohérence de la demande et des doses avec documentation interne. Le pdf est relié à la préparation.
<b>Contrôle</b>	Vérification et approbation des doses. La validation vous envoie l'accusé de réception (par mail ou par fax).	<b>Contrôle 1</b>	Vérification et approbation des doses.
		<b>+ Contrôle 2</b>	Double vérification et approbation des doses. La validation vous envoie un accusé réception (par mail ou fax).
<b>Fabrication</b>	Traçabilité informatique de l'opérateur, des matières premières, des pesées et des balances.	<b>Fabrication</b>	Vérification des doses. Traçabilité informatique de l'opérateur, des matières premières, des pesées et des balances.

	<b>Annexe technique</b>	Date de création 01 01 2012	Date de révision 10/10/2021
		Version 5	Page 5 / 9

<b>Contrôle qualité</b>	Contrôles aléatoires (uniformités de masse et de teneur, comptage, etc...) Contrôle du rendement sur les formes externes et liquides.	<b>Contrôle qualité</b>	Contrôles d'uniformité de masse et contrôle aléatoire de teneur, comptage des gélules. Contrôle du rendement sur les formes externes et liquides.
<b>Libération</b>	Vérification pharmaceutique de la préparation. Impression d'une feuille de libération et d'une notice (pour certaines molécules).	<b>Libération</b>	Vérification pharmaceutique de la préparation. Impression d'une feuille de libération et d'une notice (pour certaines molécules).
<b>Expédition</b>	Création d'un listing fourni au grossiste (outil de tracking des paquets avec les grossistes) Les caisses de transport sont scellées.	<b>Expédition</b>	Création d'un listing fourni au grossiste (outil de tracking des paquets avec les grossistes). Les caisses de transport sont scellées.

## **6 Délais de fabrication et de livraison.**

### **6.1 Prise de commande.**

Toute commande doit être passée impérativement par fax au 01.46.33.31.74 ou par mail à [commande@delpechparis.com](mailto:commande@delpechparis.com) (ou renouvellement via l'espace client). Un accusé de réception par fax ou par mail vous garantit la prise en compte de votre commande. Cet accusé de réception doit impérativement être contrôlé par un membre de votre équipe. En cas de discordance avec la prescription vous devez nous en informer au plus vite.


Un devis peut vous être envoyé sur simple demande. La réponse vous est retournée par fax ou par mail selon votre choix elle est aussi consultable et validable sur l'espace client.

### **6.2 Délai de fabrication.**

Dès la validation de la préparation (étape contrôle), celle-ci est acheminée dans le service approprié pour sa fabrication.

En fonction du type de préparation et du volume de travail à ce poste, le délai peut être variable.

Une préparation est fabriquée dans un délai maximum de 48h (par rapport à la saisie), sauf le samedi. En moyenne, 95% des préparations sont fabriquées dans les 24h suivant leur saisie. En cas de rupture de matière première ou de problème de

	<h2>Annexe technique</h2>	Date de création 01 01 2012	Date de révision 10/10/2021
		Version 5	Page 6 / 9

faisabilité galénique, vous serez informés du retard et votre nom sera noté pour confirmer la mise en attente.

### 6.3 Délai de livraison.

Pour les grossistes de la région parisienne, nous avons deux départs par jour. Les colis sont acheminés chez les grossistes, par la société :

Package 9, rue du Douaire 95570 Villaines/Bois

☞ Le matin à 10h30 vers :


- ☞ Alliance Santé Gennevilliers (transit d'Amiens, Chartres et Rouen) ;
- ☞ Alliance Santé Pantin ;
- ☞ Alliance Santé Longjumeau ;
- ☞ CERP Paris-Sud ; (transit de toutes les agences Cerp Rouen de France)
- ☞ CERP Laigneville ;
- ☞ OCP Saint-Ouen (transit de Caen et Rouen-Le Havre) ;
- ☞ Plateforme OCP pms de Roissy (qui livre tous les OCP de France) ;
- ☞ OCP Plessis-Robinson ;
- ☞ OCP Créteil ;
- ☞ Phoenix Créteil (transit de toutes les agences Phoenix de France).

☞ Le soir à 17h30 vers :

- ☞ Alliance Santé Gennevilliers (transit d'Amiens, Chartres et Rouen) ;
- ☞ Alliance Santé Pantin ;
- ☞ Alliance Santé Longjumeau ;
- ☞ CERP Paris-Sud ; (transit de toutes les agences Cerp Rouen de France)
- ☞ CERP Meaux ;
- ☞ OCP Saint-Ouen (transit de Caen et Rouen-Le Havre) ;
- ☞ Plateforme OCP pms de Roissy (qui livre tous les OCP de France) ;
- ☞ OCP Plessis-Robinson ;
- ☞ OCP Créteil ;
- ☞ Phoenix Créteil (transit de toutes les agences Phoenix de France).

Certaines agences font transiter des paquets vers la province.

Pour les grossistes des Hauts de France, les colis sont acheminés tous les soirs et sont récupérés le lendemain matin par la société :

	<h2>Annexe technique</h2>	Date de création 01 01 2012	Date de révision 10/10/2021
		Version 5	Page 7 / 9

Medicar 1, rue Louis Pasteur 62790 Leforest 03.21.77.65.42

Cette société distribue les paquets chez les différents grossistes locaux en direct ou via une agence de transit.

- 📍 CERP Abbeville (via Lille) ;
- 📍 CERP Boulogne-sur-Mer (via Lille) ;
- 📍 CERP Chalons en champagne (via Lille) ;
- 📍 CERP Liévin (via Lille) ;
- 📍 CERP Lille ;
- 📍 CERP Maubeuge (via Lille) ;
- 📍 CERP Pont à Mousson (via lille) ;
- 📍 CERP Saint-Quentin (via Lille) ;
- 📍 Alliance Santé Lille ;
- 📍 OCP Boulogne sur Mer (via Lille)
- 📍 OCP Lille (Villeneuve D'Ascq) ;
- 📍 OCP Péronne (via Lille) ;

Pour les agences CERP Bretagne, deux paquets Chronopost sont envoyés chaque soir vers :

- 📍 Niort ;
- 📍 Saint-Jean-D'Angély (via Niort) ;
- 📍 Angoulême (via Niort) ;
- 📍 Châteauroux (via Niort) ;
- 📍 Angers ;
- 📍 Ferté-Bernard (via Angers) ;
- 📍 Aizenay (via Angers).


Les paquets sont livrés aux agences de Niort et d'Angers le lendemain matin, qui font transiter les paquets sur les autres agences.

Pour les pharmacies livrées par Chronopost, les colis sont enlevés à 14h30 et 18h00 du lundi au vendredi et sont livrés le lendemain matin avant 13h00. Le samedi, l'enlèvement des colis a lieu à 11h et la livraison s'effectue le lundi matin avant 13h.

Pour les pharmacies des DOM-TOM, le transport s'effectue par Chronopost. Le délai d'acheminement est variable en fonction du lieu de livraison, la fiche détaillée est consultable sur <https://www.chronopost.fr/fr/professionnel/fiches-pays#&xtmc=fiche>

Une préparation est considérée perdue 48h après son expédition pour les grossistes de la région parisienne et 72h pour les autres modes d'acheminement (sauf DOM-TOM).

Pour faire partir une nouvelle préparation, une demande écrite est exigée.

	<h2>Annexe technique</h2>	Date de création 01 01 2012	Date de révision 10/10/2021
		Version 5	Page 8 / 9

### 7 Retraits et vigilance.

Dans l'hypothèse d'un retrait de lot, ou d'un quelconque problème sur une préparation, vous devez conserver les différents documents que nous vous envoyons.

Dans le dossier de lot, conservez :

- 🕒 L'accusé de réception de la commande ;
- 🕒 La feuille de libération ;
- 🕒 Le visa de libération d'un pharmacien interne à votre officine.

Dans l'ordonnancier, collez la partie ordonnancier que nous vous fournissons. Vous devez y joindre votre propre numéro d'ordonnancier (à reporter sur l'étiquetage de la préparation). Le dossier de lot est conservé cinq ans, l'ordonnancier dix ans.

### 8 Frais de port.

Une participation aux frais de port vous est répercutée selon le mode de livraison. Ces tarifs peuvent changer. Vous pouvez les consulter sur notre site internet. Au 10/03/2019 les tarifs sont :

- 🕒 Chronopost :
  - 4,50€ HT par paquet pour la métropole ;
  - 32€ HT par paquet pour la zone 8 (Martinique, Guadeloupe, Réunion...)
  - 40€ HT par paquet pour la zone 9 (Guyane, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon...).
- 🕒 OCP (région parisienne) = 1,20€ HT par préparation ;
- 🕒 OCP pms (agences de province) = 2,30€ HT par préparation ;
- 🕒 Phoenix Créteil, Val de Seine, Lille = 1.20€ HT par préparation ;
- 🕒 Phoenix Via France (Province) = 1,50€ HT par préparation ;
- 🕒 Alliance Région parisienne = 1,20€ HT par préparation ;
- 🕒 Alliance Province = 1,50€ HT par préparation ;
- 🕒 CERP Bretagne = 1,20€ HT par préparation ;
- 🕒 CERP Rouen (toutes agences) = 1 € HT par préparation.


### 9 Politique des retours.

Toute préparation retournée doit être accompagnée d'une motivation écrite permettant son annulation.

Les retours ne peuvent s'effectuer que dans un délai de six mois.

Attention chaque passage de fax de votre part engendre la réalisation d'autant de préparations. En cas de doublon, le préparatoire se réserve le droit de ne pas mettre la totalité de la préparation en avoir.



	<b>Annexe technique</b>	Date de création 01 01 2012	Date de révision 10/10/2021
		Version 5	Page <b>9 / 9</b>

## **10 Facturation.**

Les préparations sont facturées en fin de mois, le délai de paiement est en fonction de votre mode de paiement.

Dans le cas d'une préparation contenant une spécialité vignettée, la remise est calculée sur toute la préparation à l'exception du produit vignetté. Ces préparations sont mises en évidence sur la facture par la présence d'un astérisque.

Vous pouvez contacter le service comptabilité au 01.46.33.53.63 ou par mail [compta@delpechparis.com](mailto:compta@delpechparis.com) .

## **11 T.V.A.**

D'une manière générale, la ventilation des taux de T.V.A. est comme suit :

- 20% les produits vétérinaires
- 10% les produits pour usage humain
- 2.1% les préparations remboursées

## **12 Services.**

En cas de besoin renseignement complémentaire, un service d'accueil téléphonique est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 17h30 au 01.43.25.93.00.

Dans le cadre de notre démarche qualité, les communications téléphoniques sont enregistrées.

Nous mettons tout en œuvre pour répondre à vos questions dans les plus brefs délais.

Nous sommes à votre disposition pour vous faire visiter le préparatoire.